



**TERRITOIRE
D'INDUSTRIE**

HAUTE PICARDIE

Document mis à jour en mars 2026

INTRODUCTION

Peut-on réindustrialiser et décarboner l'industrie existante sans se poser clairement la question des approvisionnements en énergie ? L'énergie, comme l'électricité, n'est pas toujours locale. Toutefois, la question des raccordements, la production locale de gaz décarboné, l'existence d'autres sources d'énergie locales et la préparation de zones industrielles clés en main demeurent des atouts majeurs pour l'attractivité des territoires.

Cette question a conduit à l'élaboration du présent document. D'autres enjeux s'ajoutent à ceux de **la décarbonation et de la réindustrialisation, comme l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau, la biomasse, la formation...** Ainsi, les territoires ont besoin d'une intelligence territoriale renforcée, c'est-à-dire d'une capacité à analyser le potentiel global d'un territoire dans une vision prospective. Les données disponibles sont souvent silotées, dispersées entre acteurs et peu mobilisées à une échelle pertinente pour l'action. Le présent document, premier du genre à l'échelle des 18 territoires d'industrie, vise à structurer **une lecture croisée énergie-industrie** pour présenter un état des lieux, détecter des synergies et renforcer la capacité collective à construire une stratégie territoriale partagée.

Une large place a été faite aux cartographies. L'objectif est de **visualiser afin de mieux comprendre les enjeux, les priorités, les proximités, les absences...** Elles constituent un outil d'aide à la décision à destination **des collectivités territoriales, des agences d'attractivité et des acteurs de l'énergie**, qu'ils soient du côté de la fourniture ou de la consommation. Les données répertoriées, dont les sources sont indiquées plus loin, font apparaître les productions d'énergie, les consommations significatives, les réseaux... sans prétendre, à ce premier stade, à une quelconque exhaustivité, mais avec la volonté de faire ressortir des tendances structurantes et de caractériser chaque territoire d'industrie de manière utile pour l'action.

Une fois l'objectif affiché, il nous faut insister sur les limites de l'exercice. Premier du genre, ce travail ne porte, à ce stade, que sur les données relatives à l'énergie et à l'industrie. Il a vocation à **être complété par la suite par des analyses portant sur l'eau, la biomasse et l'adaptation au changement climatique**, afin d'offrir une vision plus globale. Les données sont issues de collections de données publiques, dont les sources sont indiquées plus

loin. Celles-ci ne sont pas toujours datées avec précision. S'est ensuite posée la question de la maille pertinente d'analyse : que l'on se rassure, toutes les mailles sont pertinentes mais cette pertinence dépend de l'objectif fixé. Il apparaîtra parfois que la maille territoire d'industrie ne permet pas de rendre pleinement compte des réseaux. Elle demeure néanmoins la plus intelligible, puisqu'elle incarne une volonté politique. Nous n'avons pas pu associer autant que souhaité les vis-à-vis locaux des territoires d'industries pour obtenir leur avis. Nous prévoyons donc de rendre ces documents accessibles à ces vis-à-vis pour **préparer une seconde version** : l'intelligence territoriale, basée sur des données, doit sans cesse remettre son ouvrage sur le métier, mettre à jour et compléter...

Conscients de ces limites, nous espérons que les acteurs de chaque territoire d'industrie s'approprient ce document afin de le faire vivre. Ils y trouveront une valorisation des atouts de leur territoire, une visualisation des synergies possibles et les premières marches vers la construction de stratégies de développement.

SOURCES DES CARTOGRAPHIES

Réseaux

- Friches : [Cerema](#)
- Réseaux de chaleur : [France Chaleur Urbaine](#)
- Réseaux H2 : [France Hydrogène](#)
- Postes électriques 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau électrique 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau gaz : [Datagouv](#)
- Réseau fluvial : [Datagouv](#)
- Réseau routier : [Datagouv](#)

Consommateurs

- Gaz : [SDES](#)
- Électricité : [SDES](#)

Producteurs

- Production d'électricité : [ODRÉ](#)
- Points d'injection de biométhane : [Datagouv](#)
- Méthanisation des industriels : [Pôlenergie](#)

Chaleur valorisable

- STEP des collectivités : [Pôlenergie](#)
- Gisement chaleur fatale : [Cerema](#)
- Ressources géothermiques : [Géothermies](#)

Données économiques

- Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité et tranche d'effectifs détaillés fin 2023 : [INSEE](#)

FICHE "SOUS-BASSIN TERRITOIRE D'INDUSTRIE"

1. Portrait synthétique du sous-bassin

- Nom du territoire ou périmètre concerné
- Superficie et nombre de communes
- Population totale et densité
- Part d'emplois industriels dans l'emploi total
- Filières industrielles principales (historiques ou émergentes)
- Infrastructures logistiques stratégiques (rail, ports, autoroutes, canaux)

2. Caractéristiques énergétiques

- Grands sites industriels consommateurs (type, secteur, consommation approximative)
- Réseaux en place
- Sites de production d'énergie et réseaux de chaleur
- Zones avec potentiel énergétique identifié (chaleur fatale, STEP, ...)
- Enjeux H2
- Spécificités locales sur les infrastructures (capacité, contraintes, fragilité, obsolescence)

3. Enjeux d'attractivité industrielle durable

- Disponibilité foncière (friches...)
- Entreprises engagées dans des démarches de décarbonation
- Avantages compétitifs : énergie, eau, image, savoir-faire

4. Vulnérabilités et enjeux climatiques (à venir)

- Exposition aux risques naturels ou climatiques (inondations, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement...)
- Résilience des réseaux
- Dépendance à certaines ressources critiques (eau, énergie importée...)

5. Recommandations

- Principaux atouts à valoriser (techniques, géographiques, humains, institutionnels)
- Synergies potentielles entre acteurs (mutualisation, projets partagés, complémentarités)

À l'attention des référents Territoires et Industries : pour toute mise à jour concernant votre Territoire d'industrie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@polenergie.org, afin que nous puissions actualiser le document.

***Réserve :** Les informations et données de ce document proviennent des bases publiques les plus récentes possibles ainsi que des connaissances de Pôlenergie acquises lors de ses visites de terrain. La plupart des fiches ont été relues par des représentants des Territoires & Industries, sans que cela soit systématique. Les collectivités et référents des Territoires & Industries ne sauraient donc être tenus responsables d'éventuelles erreurs ou approximations dans le texte ou les cartes présentées.*

PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

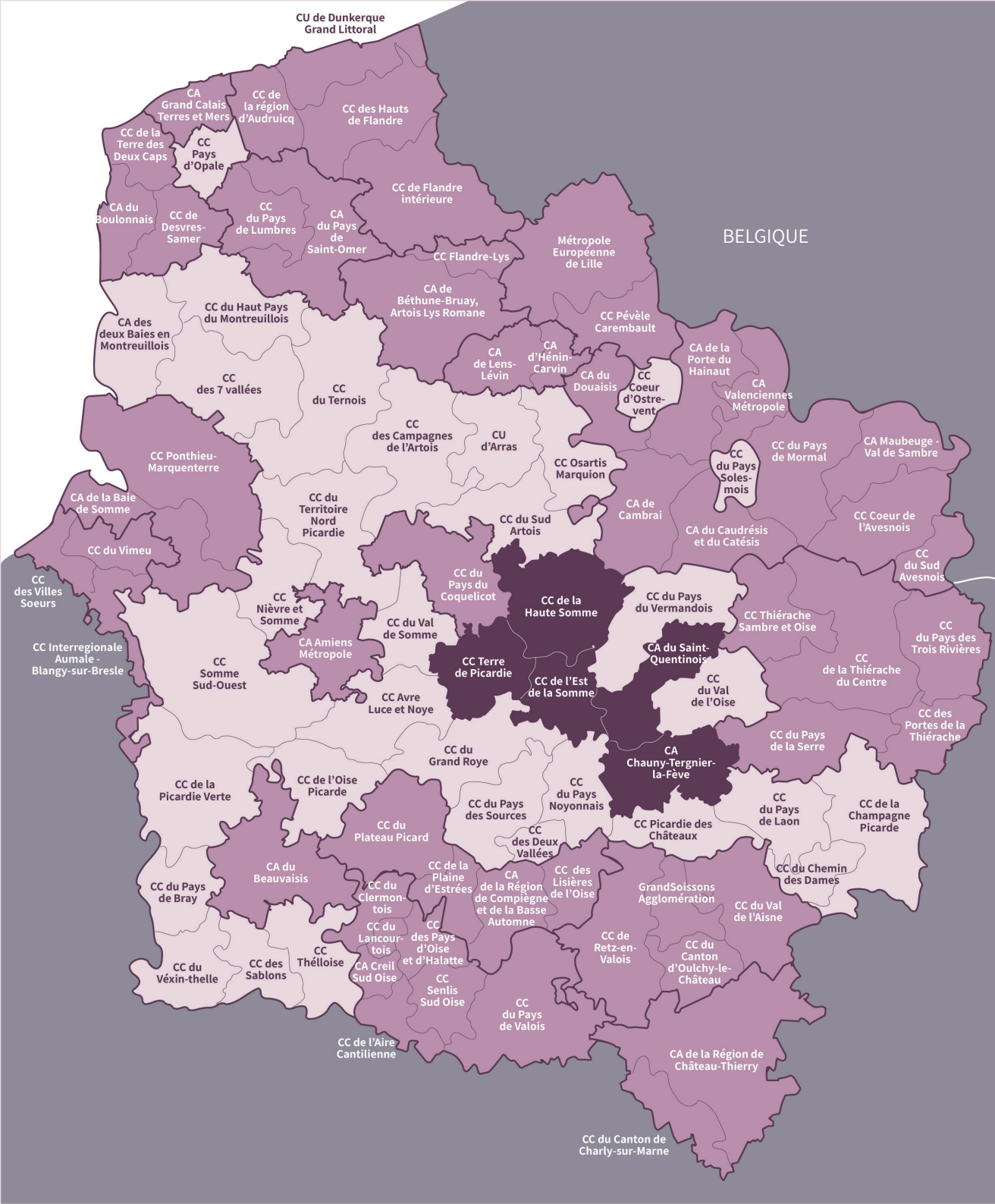
HAUTE PICARDIE

Le Territoire d'Industrie de Haute Picardie regroupe :

- CA du Saint-Quentinois
- CC de la Haute Somme (Combles-Péronne-Roisel)
- CC Terre de Picardie
- CC de l'Est de la Somme
- CA Chauny Tergnier La Fère

Le territoire héberge une population d'environ **198 700 habitants**. Saint-Quentin s'impose comme le **pôle urbain central** et l'unique ville du secteur bénéficiant du programme « Action Cœur de Ville », agissant comme une locomotive pour l'économie et les services régionaux. Le reste du territoire se structure autour d'un **réseau de petites communes**, dont beaucoup sont aujourd'hui labellisées « Petites Villes de Demain » ou engagées dans le dispositif « Villages d'Avenir ».

Le portrait de la Haute-Picardie révèle un **territoire où l'excellence industrielle historique rencontre les technologies du futur**. Avec **23,5% de la richesse territoriale** issue de l'industrie manufacturière, le bassin de Saint-Quentin s'impose comme un moteur économique majeur, soutenu par une main-d'œuvre de **9 420 salariés**.



Répartition des effectifs salariés dans l'industrie manufacturière, par secteur d'activité

La force du territoire réside dans **sa diversité et la présence de leaders mondiaux** répartis en pôles stratégiques :

- **Agroalimentaire** : un pôle d'envergure européenne avec **Tereos, Ajinomoto Foods, Mousline, Mondelez** et **Cereal Partners France** (en transition vers Ecco Group), bénéficiant d'une intégration forte avec l'agriculture locale;
- **Chimie & Cosmétique** : le secteur est porté par des références comme **L'Oréal, Vabel Cosmétique** et la chimie fine d'**Evonik Rexim** ;
- **Automobile** : des sites emblématiques tels que **Yamaha (YMME), Magnetto Wheels, Mahle Filter Systems**, allient expertise en assemblage et composants de haute précision pour porter l'excellence de la mobilité sur le territoire ;
- **Manufacture** : **Alkor** et **VPK Saint-Quentin** structurent une chaîne de valeur complète, de la production à l'emballage ;
- **Logistique** : Une connectivité garantie par des transporteurs d'envergure (**Houtch, Citra, Blondel, Doucy**) qui assurent le rayonnement des produits locaux.



INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ

Le territoire bénéficie d'une **bonne accessibilité** grâce à son réseau routier comprenant l'**A26** (Calais-Troyes), l'**A29** (Saint-Quentin-Amiens-Le Havre) et la **D1029** (Amiens-St Quentin-Fourmies), qui lui permettent d'être un **carrefour logistique majeur** entre Paris, Lille, Reims et Amiens. À ce réseau routier, s'ajoutent les voies fluviales que sont :

- **Le canal de Saint-Quentin** qui assure la jonction entre l'Oise, la Somme et l'Escaut et met en relation le Bassin Parisien, le Nord de la France et la Belgique mais dont le trafic est aujourd'hui essentiellement touristique ;
- **Le canal de la Somme** qui relie le canal de Saint-Quentin à la Manche au niveau de la baie de Somme ;
- **Le futur Canal Seine-Nord Europe** qui apporte une liaison fluviale grand gabarit entre la Seine et l'Escaut et fait l'objet d'aménagement de zones industrielles à proximité.

Le territoire de la Haute-Picardie dispose de **réserves foncières stratégiques**, notamment autour de **Péronne**. L'enjeu majeur repose sur la friche ferroviaire issue de la fermeture de la ligne Chaulnes-Péronne, dont la réactivation potentielle permettrait de créer un nœud multimodal (eau-fer-route) en synergie avec le futur canal Seine-Nord Europe. Ce pôle est complété par 10 hectares disponibles sur la **ZAC de la Croisette**, à proximité immédiate du port, ainsi que par **deux friches totalisant 15 hectares** situées à moins de 10 km, sur le secteur de Flaucourt.

Le secteur de **Ham** constitue le **gisement le plus massif avec plus de 120 hectares** de foncier valorisable répartis sur huit sites. L'offre y est dominée par l'ancienne sucrerie d'Eppeville qui, à elle seule, propose une surface de 98 hectares, représentant une opportunité d'envergure pour des implantations industrielles majeures.

Enfin, le pôle de **Saint-Quentin** présente un **maillage de six friches de plus d'un hectare**. La plus importante d'entre elles offre une surface de 8 hectares, permettant d'envisager des projets de requalification urbaine ou économique au cœur de l'agglomération.

PÔLES D'ACTIVITÉ MAJEURS

La Haute Picardie se structure autour de **quatre pôles d'activités majeurs** qui dictent les besoins et les contraintes de son réseau énergétique :

- **Le pôle Saint-Quentinois** : cœur urbain et stratégique, il combine des industries de pointe comme **L'Oréal**, un réseau dense de petits consommateurs et des infrastructures critiques telles que le **Centre Hospitalier de Saint-Quentin**.
- **Le pôle Tergnier-Sinceny** : une zone à forte intensité industrielle dominée par les géants **Magnetto Wheels** et **DuPont**, entourés d'un tissu de PME diversifiées.
- **Le pôle de Ham** : un secteur spécialisé dans la chimie fine, porté par le site majeur d'**Evonik Rexim** et ses besoins énergétiques spécifiques.
- **Le pôle Ouest (Nesle, Péronne, Rosières)** : véritable « vallée de l'agroalimentaire », ce secteur concentre des poids lourds comme **Tereos**, **Mousline** et **Bonduelle**, exigeant une infrastructure capable de soutenir une transformation industrielle massive.

ÉNERGIE

Électricité

La production d'électricité sur le territoire est dictée par la **multitude de champs éoliens** en particulier dans l'Ouest du territoire pour une puissance totale installée combinée d'environ 612 MW. Le mix électrique du territoire est complété par **des centrales thermiques (48 MW) et biomasses (16 MW)** d'appoint à **Nesle, Péronne et Saint-Quentin**, qui assurent la stabilité du réseau et la continuité des processus industriels en palliant l'intermittence de la production éolienne.

L'approvisionnement électrique de la zone de la Haute-Picardie repose sur **une infrastructure de haute tension solide, alimentée par la centrale nucléaire de Gravelines** via le poste de Chevallet par deux lignes de 400 kV. Plus précisément, le pôle de Saint-Quentin est desservi par une ligne de 225 kV au poste de Setier, tandis que le secteur de Tergnier-Sinceny bénéficie du maillage le plus dense avec cinq lignes de 225 kV connectées au poste de Beautor. À l'ouest du territoire, vers Péronne et Nesle, le réseau est structuré par une ligne 225 kV sur le poste de Pertain.

Sur ce périmètre, **l'enjeu majeur** ne concerne pas tant la capacité à alimenter les clients, mais plutôt **la capacité d'accueil des nouvelles sources d'énergie renouvelable**. En raison de la densité des parcs éoliens existants, **le réseau atteint ses limites d'injection** sur plusieurs points stratégiques, se traduisant par des capacités réservées au titre du S3REnR totalement épuisées sur certains postes spécifiques tels que **Gauchy, Saint-Jean et Mohet**. Puisqu'aucun nouveau raccordement ne peut être

accepté sur ces installations précises sans travaux de renforcement significatifs, cette contrainte technique impose que tout futur projet de production d'énergie sur le territoire soit désormais conçu en tenant compte de ces zones de saturation locale.







Gaz

Le réseau gazier du territoire se structure autour d'**une ossature de transport à haute pression** qui maille efficacement les pôles urbains et industriels. Cette infrastructure ne se limite plus au simple acheminement d'énergie fossile, mais devient **un levier de transition grâce à l'émergence du biométhane**, illustrée par de nombreux points d'injection tels que la **Centrale Biogaz du Vermandois, Sanamethan, Methaisne Energies vertes** ou encore **CDG Énergies Renouvelables**. Ce maillage permet de valoriser la production locale de gaz vert en l'injectant directement dans les réseaux de transport et de distribution, transformant ainsi le secteur en **un territoire de production d'énergie renouvelable décarbonée**.



CARTE DES PRODUCTEURS

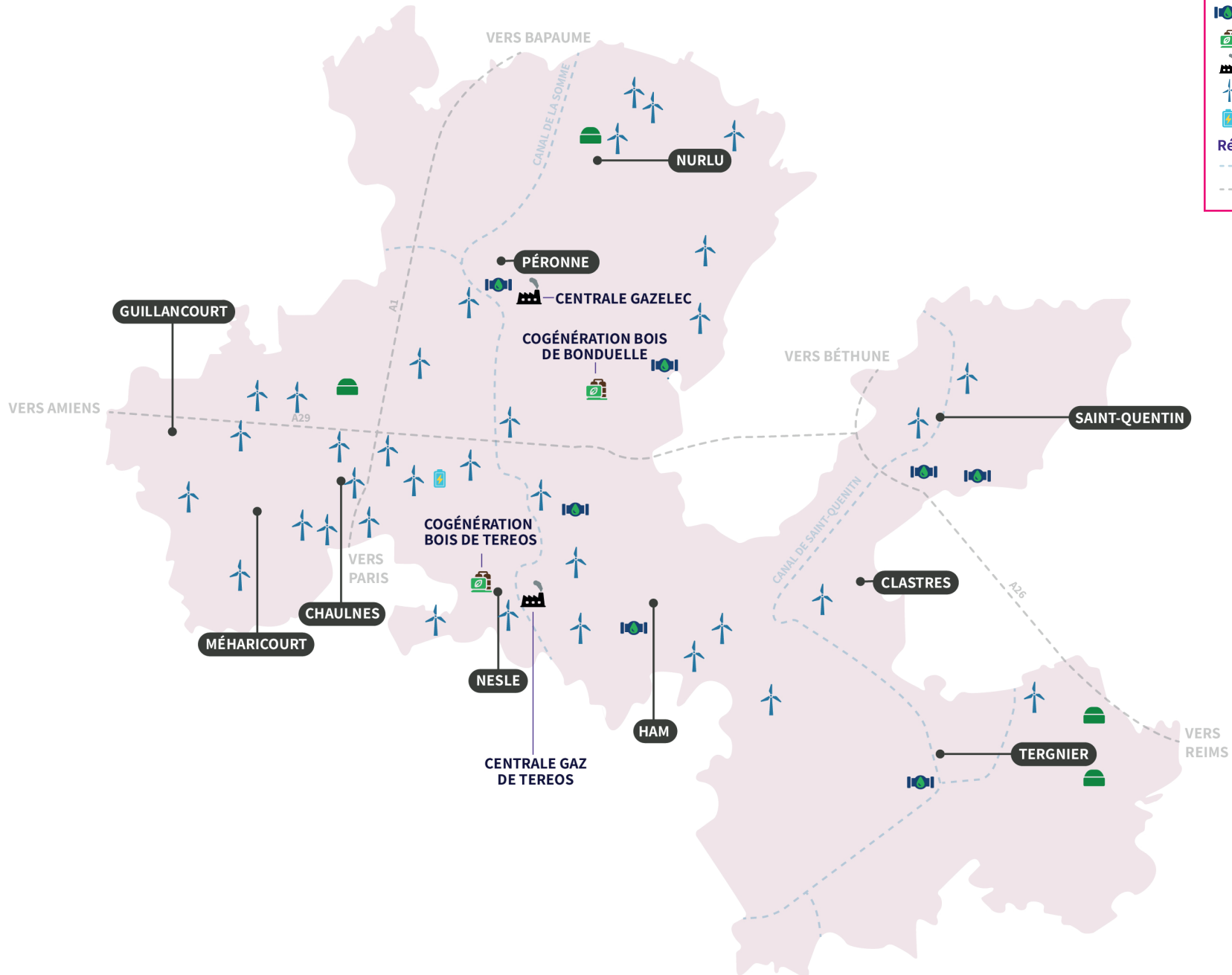
LÉGENDE

Producteurs

-  Cogénération de biométhane
-  Point d'injection de biométhane
-  Bioénergies
-  Thermique non renouvelable
-  Éolien
-  Stockage électrique

Réseaux

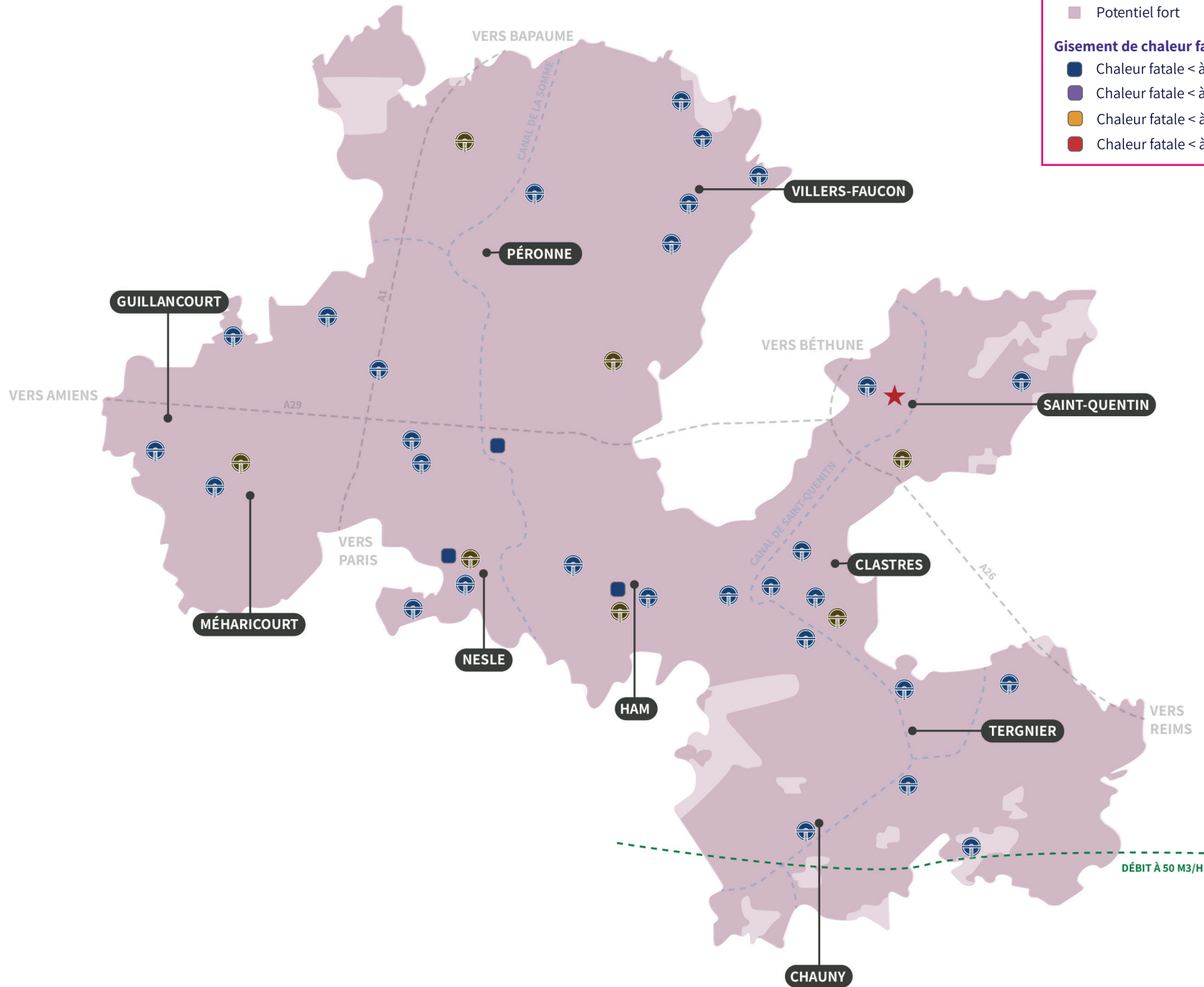
-  Réseau fluviale
-  Réseau routier



CARTE DES POTENTIELS DE CHALEUR VALORISABLES

LÉGENDE

Géothermie de surface	Station d'épuration
■ Potentiel moyen et faible	🏠 Collectivités
■ Potentiel fort	🏭 Industriels
Gisement de chaleur fatale	Réseaux
■ Chaleur fatale < à 40°C	--- Réseau routier
■ Chaleur fatale < à 80°C	- - - Réseau fluviale
■ Chaleur fatale < à 100°C	★ Réseau de chaleur
■ Chaleur fatale < à 200°C	



CHALEUR VALORISABLE

Géothermie

Le territoire bénéficie d'un **potentiel géothermique particulièrement élevé** grâce à la présence de la nappe de la **Craie et des sables du Thanétien**, qui assurent des débits de ressources supérieurs à 50 m³/h. Ces caractéristiques hydrogéologiques permettent d'atteindre une puissance utile de 387 kW par installation pour une pompe à chaleur affichant un COP de 4.

Réseaux de chaleur

La Haute-Picardie bénéficie d'une **infrastructure thermique structurante avec le réseau de chaleur urbain de Saint-Quentin**, long de 14 km. Ce réseau assure une fourniture annuelle de 42 GWh de chaleur, principalement destinée aux bâtiments du quartier Europe. Depuis 2011, la performance environnementale de cette installation repose sur **sa chaufferie biomasse qui assure 55 % de la production de chaleur** en consommant environ 20 000 tonnes de bois par an ; le reste du mix énergétique étant composé de gaz et de GPL.

Bien que le territoire compte **de nombreux consommateurs de gaz**, la disponibilité en chaleur fatale industrielle y demeure globalement limitée. Quelques sites agro-industriels majeurs, tels que les sucreries **TEREOS** et **Sainte-Émilie** à Épéanancourt, se distinguent toutefois par leur capacité à fournir de la chaleur fatale à basse température. Par ailleurs, le gisement lié au traitement des eaux offre des perspectives intéressantes : **une vingtaine de**

stations d'épuration sont recensées sur le territoire, présentant un potentiel de valorisation thermique théorique pour amorcer de futurs réseaux de chaleur, particulièrement au sein du pôle **Tergnier-Chauny**.

ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE

L'attractivité industrielle de la Haute-Picardie repose sur **une combinaison unique d'infrastructures de pointe et de foncier disponible**, portée par le méga-projet du **Canal Seine-Nord Europe**. Sa position stratégique à proximité du futur port intérieur de Péronne offre aux entreprises un accès direct à un axe de transport européen majeur, transformant le territoire en un hub logistique incontournable. Cette dynamique est renforcée par une **multimodalité exemplaire** (eau-rail-route), illustrée par les projets de raccordement ferroviaire et la densité du réseau autoroutier, facilitant les échanges à l'échelle internationale.

Le territoire s'appuie également sur une **industrie diversifiée et puissante**, dominée par des leaders mondiaux de l'agroalimentaire (**Tereos, Mousline, Mondelez**). Ces géants bénéficient d'un

écosystème favorable, soutenu par des capacités de soutirage électrique robustes dans les zones industrielles. Cet atout énergétique est aujourd'hui complété par la **multitude de parcs éoliens** implantés sur le territoire, qui offrent une électricité abondante et décarbonée. Cette production locale d'énergie renouvelable constitue un argument de poids pour les entreprises soucieuses de leur empreinte carbone et de la sécurisation de leur approvisionnement vert.

Enfin, l'offre foncière abondante, caractérisée par de vastes friches réhabilitables (notamment à Ham, Epeville et Péronne), permet d'**accueillir de nouveaux projets d'envergure sans délai majeur**, faisant de la Haute-Picardie une terre d'accueil privilégiée pour la réindustrialisation durable.

LES ENJEUX GLOBAUX DE LA ZONE

L'enjeu principal du territoire est de **favoriser la réindustrialisation, la transition écologique et l'innovation à l'échelle territoriale**. En ce sens, le numérique devrait continuer d'être une opportunité pour le développement économique du territoire.

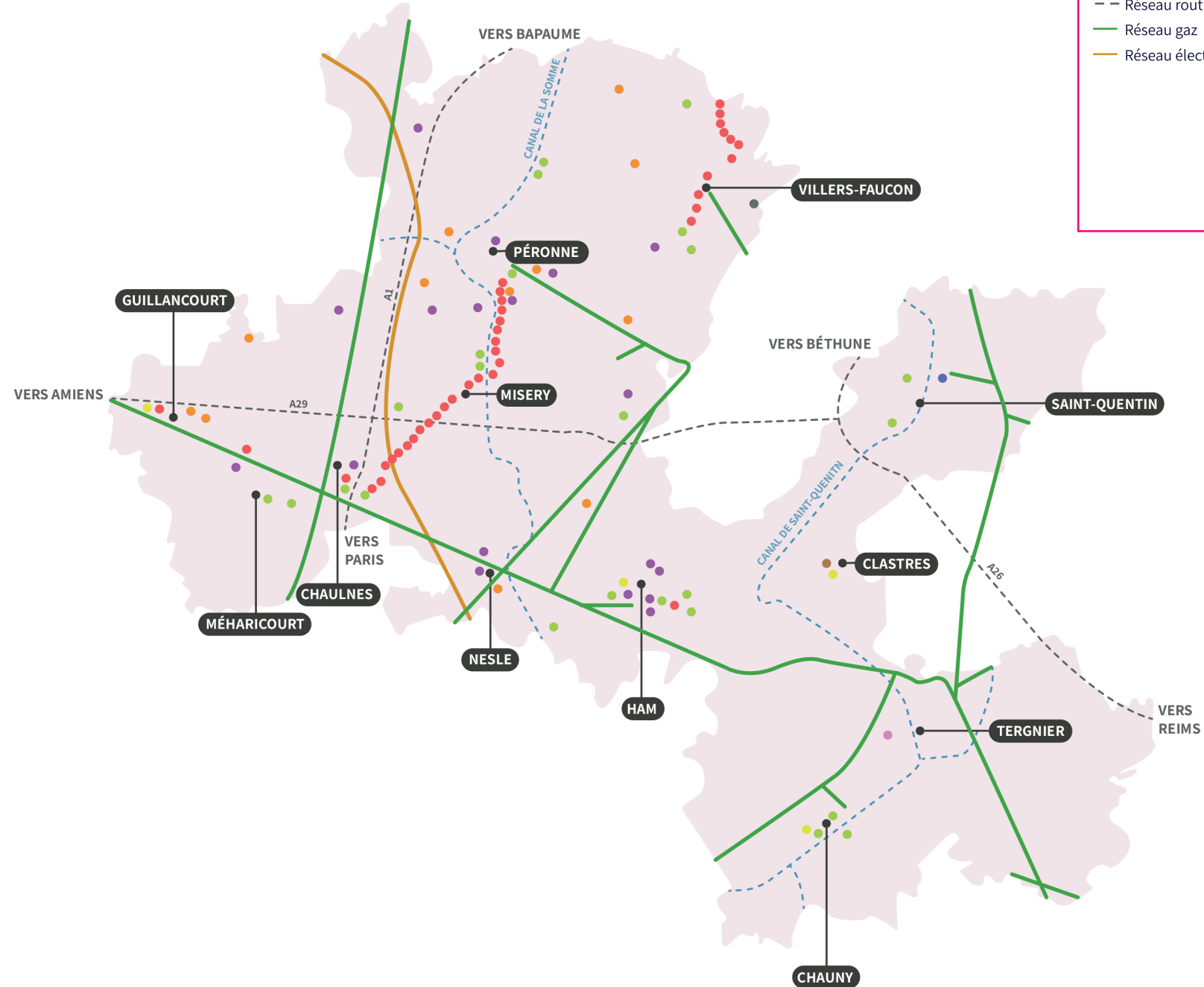
À travers le site Natura 2000 du Marais d'Isle, les ZNIEFF existantes, les lisières boisées et corridors biologiques le long de la vallée de la Somme, **la préservation de la biodiversité et des espaces naturels demeure un enjeu du territoire**.

PROJETS HYDROGÈNE

Deux projets hydrogène d'envergure concernent le territoire à Languevoisin-Nesle. Il s'agit de :

- **Production de 1000 tonnes par an pour Tereos** avec Terega et Valorem.
- **Production de 30 000 tonnes par an d'hydrogène décarboné** comme intrants à la production d'engrais pour les producteurs d'orge **pour la fabrication de bière d'Heineken**.

CARTE DES RÉSEAUX ET DES FRICHES



LÉGENDE

Réseaux

- Réseau fluviale
- Réseau routier
- Réseau gaz
- Réseau électrique (400 kV)

Friches

- Friche industrielle
- Friche ferroviaire
- Friche agro-industrielle
- Friche mixte
- Friche d'équipement public
- Friche commerciale
- Friche carrière ou mine
- Friche militaire
- Friche pour solaire

FORCES

Pôle agroalimentaire européen : concentration massive de leaders mondiaux (Tereos, Mousline, Mondelez, Bonduelle) créant une « Vallée de l'agroalimentaire » résiliente.

Multimodalité et connectivité : carrefour stratégique des axes A26/A29 complété par le projet Canal Seine-Nord Europe et le futur port intérieur de Péronne.

Puissance de production éolienne : capacité installée massive de 612 MW, offrant un potentiel d'électricité décarbonée pour les industriels.

Gisements fonciers exceptionnels : offre foncière rare avec plus de 120 ha à Ham-Eppeville, permettant l'accueil de projets industriels de très grande envergure.

FAIBLESSES

Saturation des capacités d'injection ENR : réseau électrique saturé sur des postes clés (Gauchy, Saint-Jean), bloquant l'installation de nouveaux parcs sans renforcements lourds.

Disponibilité limitée en chaleur fatale haute T° : en dehors des sucreries (Tereos), la ressource thermique industrielle exploitable reste globalement basse température.

Dépendance sectorielle : forte exposition aux cycles des secteurs automobile (Magnetto, Yamaha) et agroalimentaire, nécessitant une diversification continue.

Morcellement du territoire : 4 pôles distincts nécessitant une coordination fine pour les infrastructures énergétiques.

S
W
O
T

OPPORTUNITÉS

Réactivation du fret ferroviaire : opportunité de créer un nœud multimodal eau-fer-route via la friche ferroviaire Chaulnes-Péronne en lien avec le canal.

Développement du biométhane : maillage gazier en pleine transformation avec de multiples points d'injection (Sanamethan, Vermandois) valorisant les déchets agricoles.

Valorisation géothermique : potentiel élevé (nappe de la Craie) pour décarboner le chauffage urbain et industriel via des pompes à chaleur à haut rendement.

MENACES

Intermittence énergétique : nécessité de maintenir des unités thermiques/biomasse d'appoint pour sécuriser les process industriels face à l'éolien.

Obsolescence des infrastructures : risque de perte d'attractivité si les renforcements du réseau électrique ne suivent pas les ambitions du S3REnR.